

P
O
U
R

une loi-cadre relative aux violences faites aux femmes

Les violences faites aux femmes doivent requérir une attention particulière des pouvoirs publics et une réelle volonté de les combattre. Il n'est plus possible de constater ou de s'en tenir à "c'est inadmissible".

Des moyens plus importants doivent être débloqués pour mener de grandes campagnes de prévention. Des moyens doivent être dégagés pour que la justice soit plus efficace dans ce domaine. L'aide aux victimes doit prendre en compte tous les aspects psychologiques et matériels qu'engendre la violence faite aux femmes ainsi que sur les enfants qui très souvent sont les victimes "collatérales".

Les députés et sénateurs communistes exigent que la loi-cadre élaborée dans l'unité par de nombreuses associations féministes, des organisations politiques de gauche, syndicales ainsi que des professionnels de cette question, soit débattue et votée par les deux institutions.

À la veille d'échéances électorales importantes, les communistes sont engagés dans le rassemblement anti-libéral, aujourd'hui constitué de centaines de collectifs qui travaillent un programme électoral pour une politique vraiment à gauche s'engageant dans l'application d'une telle loi.

C'est pourquoi le Parti communiste français, qui porte dans son combat les valeurs d'émancipation humaine, se battra sans relâche aux côtés des féministes pour transformer les rapports femmes/hommes et pour obtenir dans les plus brefs délais une telle loi-cadre.

Il sera présent et appelle les femmes, les organisations politiques et syndicales, les mouvements sociaux à se mobiliser et à participer à la **manifestation** organisée par le *Collectif droits des femmes* :

samedi 25 novembre 2006

**Paris - place de la République
à 14 h 30**



**ensemble
nous pouvons beaucoup**
